

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Ce contrat est exclusivement réservé à la location de chalet(s) meublé(s) saisonnier(s)
Situé(s) au 700 et 718 route du chapeau, Le Lavancher 74400 Chamonix

1 – Occupation des locaux meublés : le locataire jouira bourgeoisement des lieux loués et du mobilier.

La location est consentie pour un séjour qui commencera et se terminera les jours et dates indiqués au recto.

Le locataire, signataire du présent contrat, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

La location conclue entre les parties au présent contrat ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord de la SARL Cham' Locations.

Le locataire est tenu de signaler tout mauvais fonctionnement des services.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

2 – Nombre de locataires : le locataire ayant été informé dans le présent engagement de location du nombre maximal de personnes pour lequel la location est consentie, un dépassement de ce nombre serait facturé suivant les tarifs en vigueur.

3 – Paiement :

Acompte : la réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir à la SARL Cham' Locations un acompte de 30 % du montant de la location.

Le solde de la location sera versé 6 semaines avant le début du séjour.

La garantie, en cas de dégâts, le locataire se verrait facturer le coût de remise en état des lieux ou des choses louées, des objets détériorés ou manquants, d'un nettoyage exceptionnel et en dernier ressort d'impayés.

4 – Annulation : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou télégramme.

En cas d'annulation ou d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité de la SARL Cham' Locations n'est pas mise en cause, il ne pourra être procédé à un remboursement qu'en cas de relocation par le bailleur. Il est donc important que vous ayez contracté une assurance qui couvrirait cette éventualité.

5 – Prix : les prix sont établis en Euros et nets de frais bancaires.

6 – Assurance : le locataire sera tenu de s'assurer contre les dommages de toute nature susceptibles d'engager sa responsabilité (relisez votre contrat multirisques habitation et vérifiez auprès de votre assureur que ce dernier comporte une clause "villégiature" adaptée à la location et comporte une assurance "annulation" – sous toutes réserves).

7 – Litiges : tout litige sur l'exécution des présentes sera de la compétence des tribunaux de BONNEVILLE.

Services minimum compris dans nos tarifs

- . Accueil à la réception par notre hôtesse (remise des clefs)
- . Visite du chalet
- . La table est dressée
- . Panier d'accueil (café Grands Crus Nespresso, thé, tisane, lait, crème fraîche et biscuits bio)
- . Orchidées et fruits frais
- . Les lits sont faits à l'arrivée (draps de flanelle en hiver, pleine toile brodée main en été, couette et surmatelas en duvet), linge et draps sont repassés à la main
- . Linge de toilette fournis
- . Lits bébé sur demande à disposition
- . Produits Hermès fournis : parfums, savons, shampoing, émulsions (eau d'orange verte)
- . Hammam et Spas extérieurs accès libre de 10h à 18h30 pour la durée du séjour (privatifs à partir de 18h30 pour les locataires du chalet "Les Trolles"). Vous profiterez également d'un chalet sauna avec chromothérapie intégrée situé dans le jardin alpin.
- . Une projection privée offerte dans notre salle de cinéma (Full HD)
- . Chalets équipés Télévisions couleurs écran plat. Satellite. (toutes chaînes internationales)
- . Internet WIFI dans chaque chalet (paramétrer votre messagerie : pop.votrefournisseur.com et smt.wanadoo.fr)
- . Coffre fort individuel
- . Pour les chalets avec cheminée le bois est fourni.
- . Machine à laver et à sécher le linge pour les chalets "Trolles".
- . Ménage quotidien offert pour les chalets "Trolles", "Grandes Jorasses", et tous les 2 jours pour "Le Pele" et "Les Barattes" (aspirateur, poubelles, salle de bains, sol, cuisine, vaisselle, sanitaire, changement du linge de toilette, chambres et lits faits) (35 € ht par jour pour les autres chalets "Cantates", "Clarines", et 20 € ht par jour pour le "Marmotton")
- . Animaux acceptés